

CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE *:

- EMPLOI : 90%
- POURSUITE D'ETUDE : 10%

Formation continue : Emploi 100%

TAUX D'OBTENTION DES DIPLÔMES** 91%



TAUX D'INTERRUPTION EN COURS DE FORMATION

6%



<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38565/>

Public

- Apprentissage : Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus. Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.
- Formation continue : Tout public.

Prérequis

- Niveau V bis (sortie 3^{ème})

Nombre de participants

- Min : 10 / Max : 30

Dates de la formation et durée

- Apprentissage : 400h en 1 an / 800h en 2 ans ;
- Formation continue : entre 150h et 500h selon le plan de formation réalisé lors de l'inscription ;
- Début de la formation Septembre 2024 ;
- Fin de la formation au plus tard Juin 2026 ;

Rythme de la formation

- Entre 1 et 2 journées de cours selon le calendrier de l'alternance.

Lieu de formation

- EIC Formation – 14, Rue de l'Alma à TOURCOING (Métropole Européenne de Lille)

Validation

- Diplôme du Ministère de l'Éducation Nationale de niveau 3 : Certificat d'Aptitude Professionnelle en Petite Enfance
- Date d'enregistrement RNCP : 22 janvier 2024, valable jusqu'au 31 décembre 2028.

Objectifs professionnels

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- Prendre soin et accompagner les enfants dans les activités de la vie quotidienne
- Développer son comportement professionnel avec les enfants, les parents et les professionnels

Programme de formation

- Chef d'œuvre
- Prévention santé environnement
- Langue vivante 1 (Anglais)
- Accompagner le développement du jeune enfant
- Exercer son activité en accueil collectif/individuel
- Education physique et sportive
- Français, histoire-Géographie
- Mathématique
- Sciences-physique

Quelle entreprise pour mon alternance ?

- Ecole maternelles
- Crèches
- Structure de garde d'enfants à domicile

Equivalence / passerelle / suite de parcours

- Titre Pro Assistant de vie aux familles ;
- DE Auxiliaire de puériculture ;
- BAC PRO ASSP ;
- Plus d'informations sur le lien RNCP situé plus haut

Débouchés

- Le titulaire du CAP AEPE peut exercer son activité professionnelle : en établissement d'accueil du jeune enfant, en école maternelle, en accueil collectif de mineur.

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Echanges à partir des situations professionnelles vécues
- Mise à disposition d'une salle de soin et d'animation, d'une cuisine familiale aménagée
- Salles équipées de vidéo projecteur et de wifi

Modalités d'évaluation

- Evaluations pratiques : écrit et oraux
- Examens blancs
- Examens Ponctuel

Financement de la formation

- **Apprentissage** : Article L.6221-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. ». Se référer au coût OPCO : Montant de 6467€ pris en charge par les OPCO (Opérateur de Compétences). Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Tarif de la formation = montant de la prise en charge OPCO. Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.
- **Formation continue** : Tarif : 10€/heure. Tarif adaptable selon les modalités de prise en charge des financeurs (OPCO, France travail, PLIE...) Sur devis. Formation éligible au CPF.

Accessibilité handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Règlementation ERP. Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.

Un entretien spécifique est effectué afin de décrire la politique d'accessibilité aux personnes handicapées : conditions d'accueil, d'accès et de sécurisation des parcours de formation : locaux et adaptation des moyens de la prestation.

Modalités et délais d'accès

- Modalités : Entretien, positionnement et signature d'un contrat le cas échéant.
- Apprentissage : Délai : article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la période de formation en centre de formation d'apprentis ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

Valeurs ajoutées

Avant la formation

- Notre centre de formation propose un accompagnement personnalisé dès le dépôt du dossier de candidature.
- Aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation.
- Accompagnement à trouver une entreprise pour effectuer son alternance, via nos entreprises partenaires

Pendant la formation

- Un point écoute est disponible auprès de la responsable pédagogique.
- Suivi et accompagnement durant la durée de la formation.

Dossier de candidature sur :
www.eicformation.fr

Coordonnées du Chargé des Relations Entreprises :
Estelle CASTEELE
03.20.76.99.84 / 07.57.76.82.83
conseileic@eic-tourcoing.fr

Référente handicap au sein du CFA : Maude
LACASSAIGNE
handicap@cfajeambosco.fr

Référentes handicap au sein de l'UFA EIC
Formation :
Anne-Carole DONDAINE
03.20.76.99.87 acdondaine@eic-formation.fr

Service Mobilité du CFA Jean Bosco :
mobilite@cfajeambosco.fr

* Taux d'insertion calculé en fonction des retours stagiaires obtenus.

** Taux d'obtention calculé sur la base des stagiaires présents aux épreuves.